



août 2014 – n° 08/12

Infos rapides

En juin 2014, l'excédent en produits transformés diminue sur un an

En juin 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 441 millions d'euros. Il diminue de 295 millions d'euros par rapport à juin 2013. L'excédent des échanges diminue fortement avec l'UE, et légèrement avec les pays tiers.

Après dix mois consécutifs de baisse, l'excédent en produits agricoles bruts reste stable par rapport à juin 2013. La baisse des cours des céréales est en partie compensée par la hausse des quantités vendues de blé tendre vers l'Algérie. De plus, les quantités vendues de fruits sont en forte hausse.

L'excédent en produits transformés diminue de 300 millions d'euros par rapport à juin 2013. Les exportations diminuent pour la plupart des produits. En revanche, les importations augmentent sur de nombreux produits.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur Baisse des exportations vers l'UE	page 2
Produits agricoles bruts Après dix mois de baisse, l'excédent en produits brut se stabilise sur un an	page 3
Produits agricoles transformés Baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits	page 4

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : baisse des exportations vers l'UE

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 441 millions d'euros en juin 2014, et diminue de 295 millions d'euros par rapport à juin 2013. Les exportations diminuent et les importations augmentent.

Avec les pays tiers, l'excédent (373 millions d'euros) diminue de 29 millions d'euros par rapport à juin 2013. Les exportations de céréales augmentent de 76 millions d'euros, grâce aux envois de blé tendre vers l'Algérie. En revanche les ventes de vins et alcools diminuent respectivement de 23 et 56 millions d'euros, notamment du fait de la baisse des ventes vers l'Asie. Ainsi, les exportations sont en hausse vers l'Algérie (+ 122 millions d'euros), mais diminuent vers Singapour (- 44 millions d'euros), l'Arabie saoudite (- 24 millions d'euros) et la Chine (- 13 millions d'euros). Les importations augmentent de 34 millions d'euros.

Avec l'Union européenne, l'excédent (68 millions d'euros) chute de 266 millions d'euros par rapport à juin 2013. Les exportations de céréales diminuent de 138 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix

et des volumes exportés. Les exportations de légumes diminuent de 20 millions d'euros, du fait de la baisse des prix et des quantités. Celles de vins baissent de 26 millions d'euros et celles de sucre de 39 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes. Les exportations diminuent sur la plupart des pays de l'UE : Royaume-Uni (- 68 millions d'euros), Belgique (- 52 millions d'euros), Allemagne (- 33 millions d'euros), Italie (- 25 millions d'euros). Les importations de produits bruts diminuent de 64 millions d'euros, notamment du fait des achats de fruits et légumes, tandis que les importations de produits transformés augmentent de 105 millions d'euros.

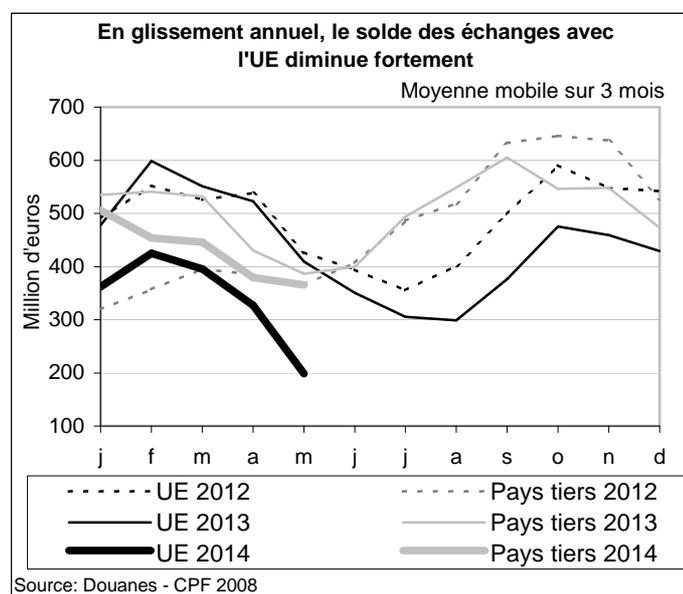
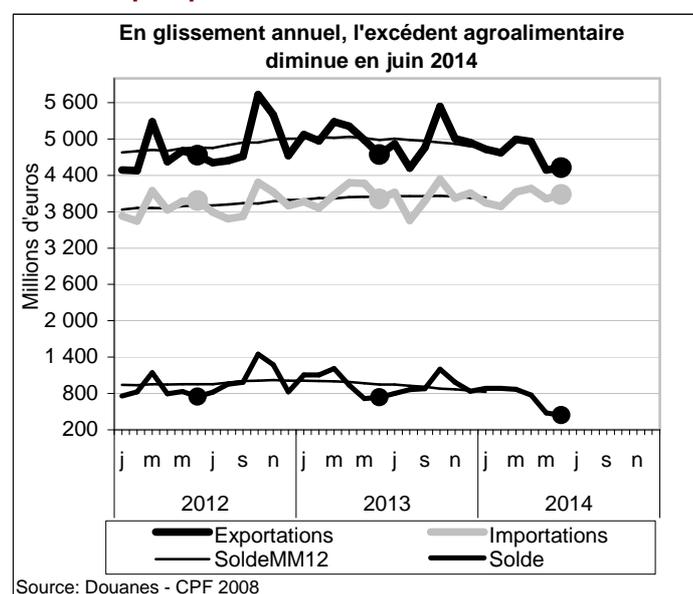
Sur les six premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 4,3 milliards d'euros, en baisse de 1,5 milliard d'euros. Malgré un début d'année en légère hausse, l'excédent en produits transformés diminue. Celui en produits agricoles bruts baisse de 1,2 milliards d'euros sur les six premiers mois de l'année, du fait de la baisse des cours des céréales.

Les indicateurs

Produits CPF2	Juin						Cumuls 6 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	580	515	896	761	317	246	3 403	3 211	6 413	5 215	3 009	2 004	
Produits transformés	2 237	2 342	2 255	2 164	18	-178	13 521	13 466	13 535	13 332	14	-134	
AGROALIMENTAIRE	2 816	2 857	3 151	2 925	334	68	16 924	16 676	19 947	18 547	3 023	1 871	
Pays tiers													
Produits bruts	435	451	243	335	-192	-116	3 026	3 027	2 743	2 563	-284	-463	
Produits transformés	755	773	1 349	1 262	593	489	4 501	4 532	7 566	7 454	3 065	2 921	
AGROALIMENTAIRE	1 190	1 225	1 592	1 597	402	373	7 527	7 559	10 309	10 017	2 782	2 458	
Monde													
Produits bruts	1 014	967	1 139	1 097	125	130	6 430	6 238	9 155	7 779	2 726	1 541	
Produits transformés	2 992	3 115	3 603	3 426	611	311	18 022	17 998	21 101	20 785	3 079	2 788	
AGROALIMENTAIRE	4 007	4 081	4 743	4 522	736	441	24 452	24 236	30 256	28 564	5 804	4 328	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : après dix mois de baisse, l'excédent en produits bruts se stabilise sur un an

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 130 millions d'euros en juin 2014, et est stable par rapport à juin 2013. Le solde diminue vers l'UE, mais augmente vers les pays tiers. Cette stabilité de l'excédent fait suite à dix mois de baisse.

Les **exportations** (1 097 millions d'euros) diminuent de 43 millions d'euros (- 3,7 %) par rapport à juin 2013. Les exportations de céréales diminuent de 62 millions d'euros (- 10 %). La baisse des prix des céréales continue de grever la valeur des exportations. De plus, les quantités vendues de blé dur (- 50 %), d'orge (- 31 %) et de maïs (- 19 %) diminuent : ce sont les envois vers les pays de l'UE qui baissent principalement. En revanche, les quantités exportées de blé tendre augmentent (+ 52 %), grâce à des envois importants vers l'Algérie. De ce fait la valeur des exportations de blé tendre augmente de 69 millions d'euros.

Les exportations de fruits augmentent de 30 millions d'euros (+ 37 %) : les quantités vendues de pommes et d'abricots ont presque triplé. Malgré des quantités vendues en hausse, la valeur des exportations de pomme de terre diminue de 13 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix. Les ventes des carottes et navets baissent de 10 millions d'euros, du fait de la baisse conjointe des volumes exportés et des prix.

Les **importations** (967 millions d'euros) diminuent de 48 millions d'euros (- 4,7 %) par rapport à juin 2013. Les importations de fruits diminuent de 47 millions d'euros et celles de légumes de 22 millions d'euros. Pomme de terre, melon, pomme, nectarine, abricot pêche et poire sont concernées par cette baisse : c'est surtout le fait de prix en retrait. Les importations de maïs augmentent de 20 millions d'euros, du fait de la hausse des achats de semences.

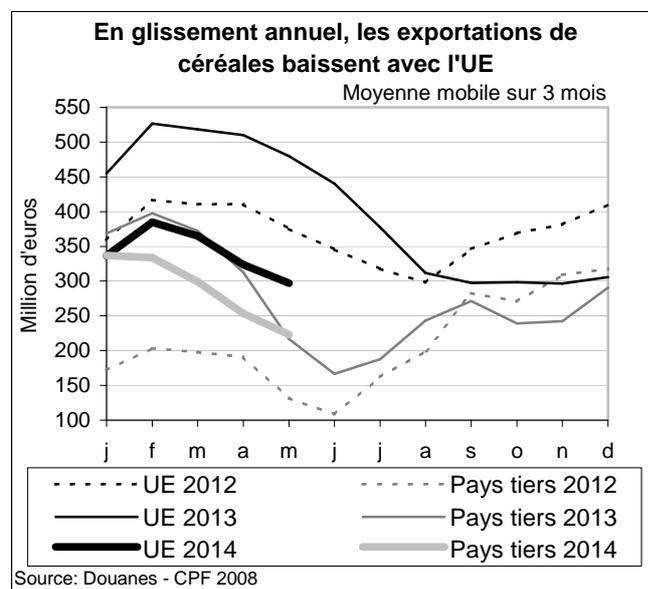
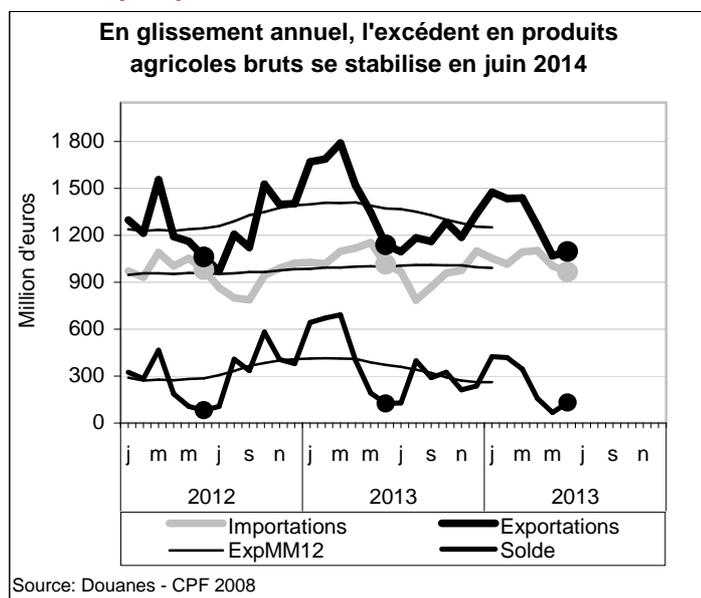
Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 014	967	1 139	1 097	125	130	6 430	6 238	9 155	7 779	2 726	1 541
Agriculture et élevage	886	838	1 068	1 023	181	185	5 664	5 473	8 715	7 330	3 052	1 857
Céréales, légum., oléagi.	135	159	658	587	523	428	858	952	5 557	4 244	4 699	3 292
Céréales n. c. riz	45	64	591	529	546	465	200	259	4 863	3 715	4 663	3 456
Oléoprotéagineux	90	95	66	57	-23	-38	654	689	692	526	39	-163
Légumes, fleurs, plantes	253	230	154	146	-99	-84	1 681	1 639	1 376	1 199	-305	-440
Légumes	209	186	137	120	-72	-66	1 367	1 307	1 237	1 059	-130	-248
Prod. cult. permanentes	460	404	112	134	-348	-271	2 877	2 643	807	894	-2 070	-1 749
Fruits	310	263	82	112	-228	-151	1 817	1 654	615	708	-1 202	-946
Café, cacao, thé	71	63	2	4	-68	-59	412	381	17	17	-395	-364
Animaux vifs, œufs, miel	38	44	143	156	105	112	247	239	975	993	728	754
Bovins	8	4	83	86	76	82	44	31	592	606	547	575
Produits sylvicoles	19	18	35	36	16	17	111	118	194	214	83	96
Pêche et aquaculture	110	110	37	39	-73	-72	655	647	246	235	-409	-413

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 311 millions d'euros en juin 2014, en baisse de 300 millions d'euros par rapport à juin 2013.

Les **exportations** diminuent de 178 millions d'euros par rapport à juin 2013. La plupart des produits diminuent, sauf les produits laitiers, les plats préparés et les aliments pour animaux qui augmentent. Les ventes de vins baissent de 49 millions d'euros, notamment vers le Royaume-Uni et l'Asie. Les ventes d'alcools diminuent de 62 millions d'euros (Singapour et Chine). Les ventes de boissons rafraîchissantes baissent de

27 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités vendues. Les ventes de sucre diminuent de 51 millions d'euros, du fait de la baisse des prix et des quantités vendues.

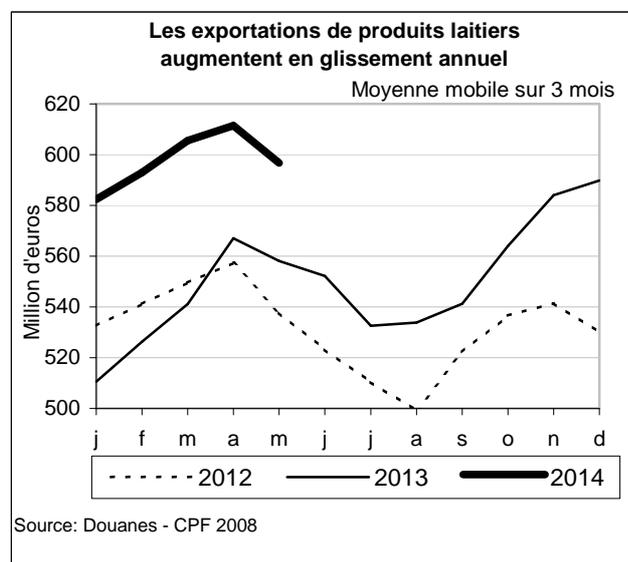
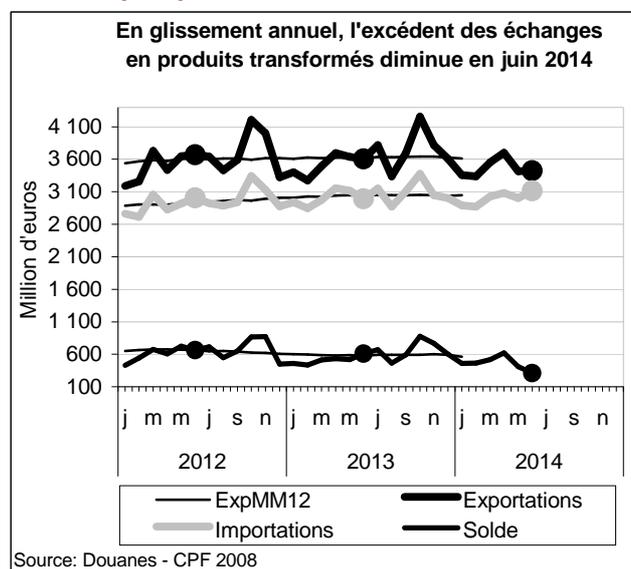
Les **importations** augmentent de 123 millions d'euros. Les importations de produits laitiers augmentent de 39 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités achetées de fromage, beurre et poudre de lait. Les achats de produits de l'abattage augmentent de 37 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités achetées de viandes porcines, ovines et de préparations.

Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Juin			Cumuls 6 mois								
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde						
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	2 992	3 115	3 603	3 426	611	311	18 022	17 998	21 101	20 785	3 079	2 788
Viandes, prod. de l'abattage	459	496	368	365	-91	-131	2 813	2 851	2 346	2 200	-468	-650
Viande bovine	119	120	75	68	-44	-52	715	675	489	442	-226	-232
Viande porcine	71	79	68	70	-3	-8	461	466	438	433	-23	-32
Volaille	78	82	80	72	2	-11	469	478	513	421	44	-58
Prod. préparés de la pêche	292	303	72	61	-220	-242	1 704	1 697	367	359	-1 337	-1 338
Prod. à base de fruits & lég.	364	375	167	166	-197	-209	2 146	2 165	969	1 003	-1 177	-1 162
Huiles, tourteaux, corps gras	287	285	97	95	-190	-191	1 839	1 725	638	572	-1 201	-1 153
Tourteaux	128	130	16	21	-112	-109	822	863	111	88	-711	-775
Produits laitiers, glaces	298	338	523	574	225	237	1 665	1 826	3 253	3 569	1 588	1 743
Fromages	105	129	223	235	117	106	590	673	1 430	1 460	840	787
Produits des céréales	132	130	245	215	113	85	793	774	1 432	1 346	639	572
Biscuits, pâtisseries, pâtes	158	158	131	130	-27	-29	971	963	769	774	-202	-189
Autres produits alimentaires	531	557	628	588	98	30	3 313	3 365	3 680	3 727	367	362
Sucre	29	22	123	73	94	50	184	164	627	555	443	390
Chocolat, confiserie	173	184	143	138	-30	-46	1 130	1 184	887	916	-243	-268
Aliments pour animaux	67	65	156	167	89	102	428	399	955	1 003	527	604
Boissons	259	263	1 174	1 042	915	779	1 464	1 458	6 460	6 075	4 996	4 617
Vins, champagne	55	52	638	589	583	537	322	297	3 626	3 401	3 305	3 104
Eaux de vie, alcools	79	83	329	268	250	184	479	515	1 704	1 555	1 225	1 040
Tabacs	145	144	41	23	-104	-121	885	776	232	157	-654	-618

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)